



## CONSEIL DE L'ED420 DU 11 DECEMBRE 2013 COMPTE-RENDU

*Etaient présents :* L. ABEL, J. ANKRI, F. ARTAUD, F. AUBIN, S. BASTUJI-GARIN, A. BOURGEOIS, J. BOUYER, G. BRÜCKER, J. COSTE, A. DESCATHA, D. EILSTEIN, A. ELBAZ, F. EL KHOURY, L. MEYER, N. PELLETIER-FLEURY, A. SPIRA, R. VARRASO.

**Ordre du jour :**

- **Bilan de l'attribution des contrats doctoraux et des inscriptions 2013**
- **Visite de l'AERES les 22 et 23 janvier 2014**
- **Mise en place d'une journée de l'ED**

\*\*\*

### 1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 22 MAI 2013

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### 2. BILAN DE L'ATTRIBUTION DES CONTRATS DOCTORAUX ET DES INSCRIPTIONS 2013

#### a) BILAN DE L'ATTRIBUTION DES CONTRATS DOCTORAUX DE 2013

##### ✓ *CD du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche*

Pour l'année 2013, l'ED 420 disposait de huit contrats doctoraux :

- six attribués par l'Université Paris Sud,
- deux par l'Université Versailles Saint-Quentin ;
- un contrat a été attribué "au 2<sup>ème</sup> tour" en octobre par le PRES Sorbonne Paris Cité après présélection par Paris-Descartes, mais il n'a finalement pas été pourvu.

Les 8 contrats doctoraux de l'ED ont été attribués après une audition (le 9 juillet 2013) avec 4 sous-jurys composés par des chercheurs de l'ED ou extérieurs à l'ED, de façon à éviter les conflits d'intérêt principaux : pas de directeur de thèse d'un candidat dans le jury, pas de membre de l'équipe d'un candidat dans le sous-jury qui l'auditionne.

28 candidatures ont été reçues, et 23 candidats se sont présentés à l'audition, certains ayant eu un autre financement avant. Tous ces candidats ont été classés, et ce classement final a été présenté au Conseil.

Tous ceux qui ont obtenu un CD à l'issue de ce classement l'ont accepté, sauf les deux candidates qui ont obtenu en parallèle un CD de l'EHESP : elles ont démissionné du CD de Paris-Sud pour laisser la place aux suivants sur la liste d'attente.

En outre, à l'automne 2013, cinq candidats qui n'avaient pas eu de CD de l'ED sont parvenus à obtenir d'autres financements, ce qui leur permis de parvenir à s'inscrire en 1<sup>ère</sup> année de doctorat.

### ✓ CD de la Région Ile-de-France (DIM)

Pour l'année 2013, l'ED 420 n'est parvenue à obtenir qu'un seul contrat doctoral en provenance de la Région Ile-de-France, dans le cadre de l'appel à projets pour ses Domaines d'Intérêt Majeurs :

- Cancéropole : aucun CD obtenu (2 dossiers déposés)
- Cerveau et pensée : aucun CD obtenu (1 dossier déposé)
- CORDDIM : aucun CD obtenu (3 dossiers déposés, sur 4 initialement reçus)
- Genre Inégalités Discriminations : aucun CD obtenu (1 dossier déposé)
- Groupe d'Etudes Sur le Travail Et la Souffrance au travail : 1 CD obtenu (1 dossier)

### ✓ CD "présidence" de l'Université Paris Sud

Cette année, l'Université Paris Sud a demandé en juin à ce que l'ED présélectionne en fonction de certains critères (directeur de thèse venant d'obtenir l'HDR, collaborations internationales, etc...) au maximum trois dossiers parmi ceux candidats à nos contrats doctoraux, et les dépose avec un classement.

Le dossier classé 2<sup>ème</sup> transmis par l'ED a été retenu et le CD a été attribué à l'ED par la présidence de Paris-Sud.

### ✓ CD IDEX Paris Saclay

L'ED 420 a déposé deux dossiers, mais n'a obtenu aucun contrat doctoral de l'IDEX Paris Saclay.

### ✓ Programme Paris-Sud – China Scholarship Council (CSC)

Un chercheur de l'ED a proposé un projet de thèse dans le cadre de ce dispositif, et la candidate a été retenue.

### ✓ Cifre

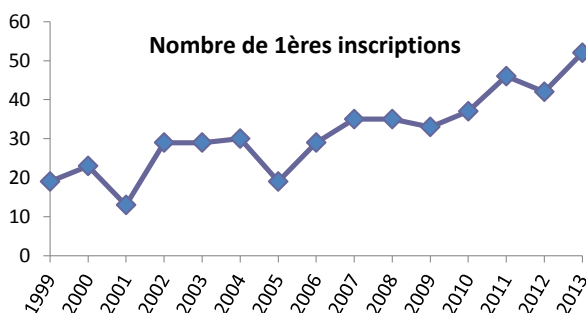
En 2013, trois nouveaux doctorants détiennent un contrat Cifre.

## b) BILAN DES INSCRIPTIONS EN 2013

### ✓ Inscriptions en 1<sup>ère</sup> année

Il y a eu 53 inscriptions en 2013, ce qui est le chiffre le plus élevé depuis la création de l'ED.

On peut noter une augmentation importante des inscriptions à l'Université Versailles Saint-Quentin ainsi, dans une moindre mesure, qu'un plus grand nombre d'inscription en Sciences Economiques et Sociales (voir ci-dessous).



	Année 2013		Total des doctorants	
	n	%	n	%
Paris Sud	35	66%	124	73%
Paris Descartes	7	13%	25	15%
UVSQ	11	21%	22	13%
Biostat	2	4%	12	7%
Epi - RC	40	75%	128	75%
Gen	2	4%	11	6%
SES	9	17%	20	12%
<b>Total</b>	<b>53</b>		<b>171</b>	

### ✓ Réinscriptions

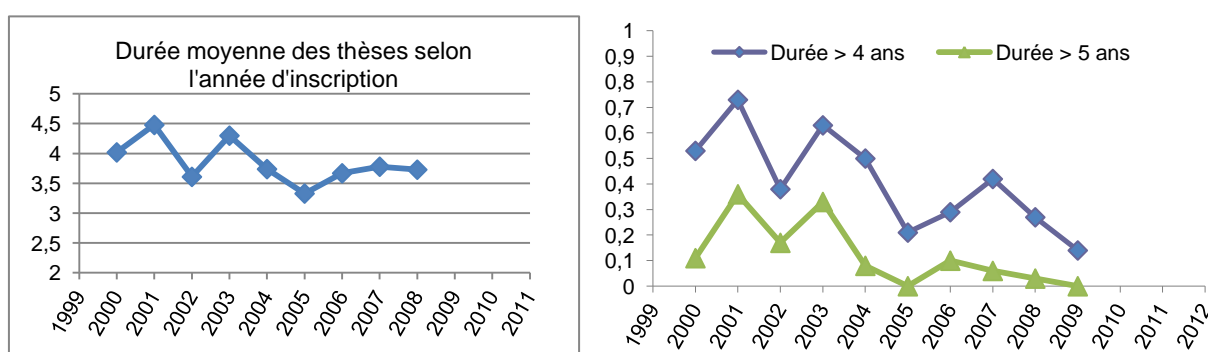
Les réinscriptions en thèse sont approuvées par l'ED sur la base d'un bilan écrit des travaux de l'année. En 2013, en dehors du directeur de l'ED, neuf membres de l'équipe pédagogique ont participé à la lecture et l'appréciation de ces bilans (à raison de 3 à 10 dossiers chacun).

Des mails ont été envoyés à 40 doctorants pour des demandes de compléments d'explications ; il s'agissait principalement de remarques sur leur calendrier de thèse à venir, de façon à respecter au mieux la durée de trois ans pour le doctorat.

L'autorisation définitive d'inscription est donnée par le président de l'université d'inscription. A cette étape, deux problèmes se posent principalement sur lesquels la direction de l'Université Paris Sud est de plus en plus attentive :

- les dérogations au-delà de la 4ème inscription

La durée effective des thèses a eu tendance à diminuer au cours du temps pour être maintenant de l'ordre de 3,5 années en moyenne. La proportion de thèses durant plus de 4 ans reste cependant encore de 15 à 20%, même si très peu de thèses (moins de 3%) vont au-delà de 5 ans.



- le financement de fin de thèse

Les thèses sont toutes financées au moment de l'inscription, mais c'est plus incertain en cas de dépassement des 3 ans. Les chercheurs et les équipes d'accueil doivent être conscients que le financement de la thèse est une obligation légale, que l'Université entend faire respecter de plus en plus strictement.

A ce sujet, voici un bilan des financements de thèses des années passées :

	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de 1 <sup>ères</sup> inscriptions	33	37	46	42	53
Contrats Doctoraux	14	14	15	13	16
dont CD MESR	10	12	10	9	11
Autres financements à temps plein	5	7	16	9	8
Activité professionnelle concomitante	14	16	15	20	23
dont cliniciens	6	6	9	12	15

### 3. VISITE DE L'AERES LES 22 ET 23 JANVIER 2014

Lors de la visite AERES prévue le 22 et 23 janvier 2014, les données exposées ci-dessus sur les financements de thèse (incluant les contrats doctoraux) et sur les inscriptions des doctorants seront abordées, notamment parce qu'elles complètent les dossiers écrits déposés en octobre 2013.

Différentes autres données seront éventuellement abordées lors de la visite du comité de l'AERES ; le Conseil a par conséquent souhaité finir de faire le point à ce sujet.

### ✓ *Le budget de l'ED en 2013*

Le budget 2013 a été de 45 000 € au total : 11 500 € de l'Université Paris Sud, 26 000 € de l'UFR de médecine Paris Sud, 800 € de l'Université Versailles Saint-Quentin, et 3 000 € de l'Université Paris Descartes ; en outre, l'ED a collecté 3 700 € de taxe d'apprentissage.

Les dépenses sont les suivantes :

- Séminaires (buffets et déplacements des intervenants) : 9 800 €
- Déplacements de membres de jury de thèse : 6 500 €
- Subvention pour l'association des doctorants Doc 4'20 : 2 000 €
- Subventions individuelles doctorants : 16 500 €
- Fournitures internes ED : 4 700 € (dont 1 000 sur ressources UPD)
- Reliquat : 5 500 € (dont 3 500 € des ressources Paris Sud et 2 000 € de celles Paris Descartes)

### ✓ *Evolutions de l'ED pour la prochaine mandature*

Il s'agit uniquement des têtes de chapitres du texte plus complet qui figure dans le document "projet" déposé à l'AERES :

- Evolution de l'environnement institutionnel
  - Paris Saclay
  - Association de Université Paris Est
- Périmètre scientifique
  - Appui sur l'épidémiologie et la recherche clinique
  - Développement des biostatistiques et des sciences économiques sociales

L'élargissement du domaine des biostatistiques pourrait se faire notamment avec l'Université d'Evry dans le cadre de Paris Saclay.

Une autre piste possible serait de nous appuyer sur les conventions Cifre en cours, pour créer de nouveaux liens dans ce domaine.

- Recrutement et suivi des doctorants
  - Place des doctorants cliniciens
  - Evolution de la formation doctorale
- Poursuite du développement du site Internet
  - Espace personnel
- Journées annuelles de l'ED

### ✓ *Déroulé de la visite de l'AERES des 22 et 23 janvier*

L'ED 420 sera concernée par deux demi-journées :

- le matin du mercredi 22/01 : une présentation de la politique doctorale globale de Paris Sud, et du projet Paris Saclay, sera faite à tous les comités de visite AERES à Orsay ;
- et l'après-midi du jeudi 23/01 : il s'agit de la visite de l'ED 420.

Cet après-midi du jeudi 23 sera divisé en plusieurs parties :

- 14h10 à 15h10 : Présentation de l'ED et de sa politique par son directeur (20 mn) devant le comité en présence des membres du conseil de l'ED et des représentants des établissements, suivie d'une discussion (40 mn).
- 15h10-16h20 : Discussion (en l'absence du directeur) avec des représentants des doctorants, allant au-delà des seuls membres étudiants du conseil de l'ED.
- 16h30-17h10 : Discussion avec le directeur de l'ED (accompagné de ses directeurs adjoints).

#### 4. MISE EN PLACE D'UNE JOURNEE DE L'ED

En raison notamment d'un budget favorable, et d'un manque d'animations organisées par l'ED ayant pour but principal de rapprocher les doctorants, l'équipe de l'ED 420 souhaite commencer la mise en place d'une Journée annuelle de l'ED.

Le Conseil a procédé à un appel à volontaires l'établissement de premières pistes de réflexion et propositions à présenter à l'ED. Ainsi, Alexis Descatha, Amandine Arnaud et Fabienne El Khoury au nom de l'association des doctorants Doc 4'20 ont été désignés.

*Compte rendu rédigé par Audrey Bourgeois et Jean Bouyer  
11 mars 2014*